



Ville d'Antibes Juan les Pins  
-----

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du vendredi 11 juillet 2008**

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE**  
**POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

01-01 PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE DE FORET (PPRIF) – PROJET – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
--

Nous considérons que ce plan doit être rapidement opposable.

Il y a eu trop de constructions anarchiques entre 2002 et aujourd'hui dans les zones rouges proposées, on l'a malheureusement constaté l'année dernière.

L'urbanisation de la commune a entraîné une augmentation des risques d'incendie mais aussi d'inondation

**86 incendies entre 1929 et 2005 .... dont 72 entre 1975 et 2005**

Nous ferons plusieurs remarques :

La zone boisée du Cap d'Antibes est classée en zone de danger faible alors que dans la carte des aléas, cette zone est en rouge foncée ?

Les feux de l'année dernière, en particulier celui du 4 juillet, ont traversé une zone où les constructions anarchiques, y compris d'habitations disséminées, ont aidé à la propagation du feu. 1 an après on peut constater que ce périmètre est resté en l'état et même de nouvelles constructions ont vu le jour.

N'est-il pas urgent de changer la destination de ces parcelles ?

Enfin, il y a encore trop de propriétés privées non débroussaillées. Il semble que les incendies de l'année dernière n'aient pas inquiété certains propriétaires en particulier du secteur Pimeau. Est-ce que la commune va se substituer à ces personnes défaillantes ?

Nous souhaiterions disposer des cartes aléas. Merci.